



**École Victor-Thérien**  
305, 43<sup>e</sup> Avenue  
Lachine (Québec) H8T 2H8  
**Téléphone** : 514 855-4202  
**Télécopieur** : 514 634-0448  
**Site web** : www.victortherien.ecolelachine.com



## Conseil d'Établissement

### Année 2022-2023

### Procès-verbal de la cinquième réunion

Réunion tenue le 3 avril 2023 à 19h00

Présences :

Présent(e)	Absent(e)	Nom	Titre
<b>Membres École</b>			
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Tomy-Jonathan Marcotte	Directeur
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Marie-Andrée D. Burgoyne	Directrice adjointe, secrétaire de réunion
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Anne Pascale L'Abbé	Enseignante
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sylvie Normandin	Enseignante
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Frédéric Boucher	Enseignant
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Tetiana Vitaliyivna	Enseignante
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Myriam Fleury	Enseignante
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Marie-Chantale Jomphe	Technicienne du SDG
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Isabelle Quévillon	Présidente de l'OPP
<b>Membres Parents</b>			
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Jean-François Codère	Parent, délégué au comité de parents
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pascal Michaud	Parent, Président du CÉ
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Jonathan Légaré	Parent, substitut du délégué au comité de parents
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Alyssa Merilees	Parent
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Christine Fernandes	Parent
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Emily Houston St-Martin	Parent
<b>Membres Substituts</b>			
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Vivienne Philipart	Parent substitut
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Emmanuelle Behrman	Parent substitut

## 1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum (LIP, art. 61)

Après vérification, il y a quorum à 19 :09.

## 2. Adoption de l'ordre du jour

<b>121 – CE 23-04 # 1</b>	Proposé par: Christine Fernandes Appuyé par: Alyssa Merilees Adopté à l'unanimité
-------------------------------	---

## 3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 20 février 2023 (LIP, art. 69)

<b>121 – CE 23-04 # 2</b>	Proposé par: Marie-Chantale Jomphe Appuyé par: Myriam Fleury Adopté à l'unanimité
-------------------------------	---

## 4. Nomination d'un gardien du temps

Mme Myriam Fleury est nommée gardienne du temps.

## 5. Suivi du procès-verbal de la réunion du 20 février 2023

M. Marcotte a transmis la réponse à la question en lien avec l'enseignement des arts plastiques au 3<sup>e</sup> cycle au parent qui l'avait posée.

Bref retour sur la présentation du plan de lutte à l'intimidation. Un formulaire de dénonciation d'intimidation a été présenté aux parents.

En fin d'année, le conseil d'administration demandera à la présidence si les membres du CÉ ont eu accès à la formation obligatoire et s'ils l'ont suivie.

Revoici le lien pour la formation : <https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire>

Nous vous invitons à le consulter.

## 6. Questions du public

M. Michaud a reçu une question :

**Question 1 :** À quel endroit peut-on consulter les procès-verbaux des anciennes réunions du conseil ?

**Réponse 1 :** Les procès-verbaux seront déposés sur le site de l'école, sous l'onglet Parents.

## **7. Mise à jour de l'information concernant le déménagement et les travaux**

À ce jour, le Centre de services scolaire Marguerite Bourgeois (CSSMB) maintient que la rentrée scolaire aura lieu comme prévu à l'édifice Gariépy, malgré les retards actuels. La direction et l'équipe-école n'ont toujours pas eu la chance de visiter le nouveau pavillon.

M. Marcotte n'a toujours pas de nouvelles quant à la question des autobus. Le CSSMB travaille fort sur la question.

L'horaire commençant à 8:15 a été accepté (1<sup>re</sup> période commençant à 8:15).

L'enseignant d'anglais devra se faire en classe et la bibliothèque sera probablement sur chariots roulants, mais les enseignants d'arts plastiques et de musique auront leur propre local.

## **8. Discussion sur l'enseignement de l'anglais dans les prochaines années**

Retour sur la discussion qui a eu lieu au dernier CÉ.

Certains parents et enseignants présents aujourd'hui ont émis des réserves par rapport à la proposition d'offrir des cours d'anglais régulier et enrichi. Des réserves par rapport à la possibilité de séparer les élèves en fonction de la langue parlée avec un parent dans un autre cours que l'anglais et l'impact sur les élèves qui ne seraient pas en classe enrichie amènent des questionnements.

M. Marcotte a discuté avec M. Caron, directeur de l'école des Berges-de-Lachine, par rapport au projet d'enrichissement aménagé cette année à cette école afin de bien comprendre les contraintes organisationnelles qu'ils ont réussi à surmonter. Il a aussi parlé avec le conseiller pédagogique en enseignement de l'anglais langue seconde avant de discuter avec l'enseignante d'anglais, Mme Constance. Ceux-ci sont davantage intéressés au nouveau programme d'anglais enrichi développé en ce moment au ministère de l'Éducation cette. Un modèle qui tient compte de nos contraintes d'organisation scolaire, d'organisation des espaces à l'édifice Gariépy basée sur une forme de semestrialisation afin d'intensifier l'intervention pédagogique pourrait être intéressant.

La direction mentionne qu'un tel modèle pourrait être envisagé, mais qu'il devra pouvoir améliorer le contexte pédagogique du cours d'anglais sans nuire au contexte pédagogique des autres matières. De plus cet aménagement ne doit pas créer un contexte où nous séparons les enfants en fonction de la langue parlée à la maison ou nuire à la socialisation, la diversité et la mixité souhaitée dans notre milieu.

La direction a également parlé à des expériences vécues au Collège Sainte-Anne concernant les appréhensions des parents de voir leurs enfants évoluer au secondaire dans un cours d'anglais différent des élèves.

Mme Merilees nomme qu'il faudrait sonder les parents à savoir s'ils voudraient qu'il y ait ce genre de différenciation en anglais.

M. Marcotte propose de garder le statu quo pour l'an prochain, mais de mettre sur pied un comité de consultation (enseignant d'anglais, direction, parents, autres). Celui-ci pourra discuter entre

autres de semestrialisations, d'un programme enrichi créé conjointement avec un CP, et l'enseignante d'anglais.

#### **9. Approbation des grilles-matières (LIP, art. 86)**

<b>121 – CE 23-04 # 3</b>	Proposé par: Emily Houston St-Martin Appuyé par: Jonathan Légaré Adopté à l'unanimité
-------------------------------	---

#### **10. Révision du plan de lutte à l'intimidation (LIP, art. 75.1)**

**M. Légaré témoigne d'un désaccord sur avec la forme actuelle du plan de lutte à l'intimidation dit. Il nomme entre autres l'usage de certains termes qui ne devraient pas s'y retrouver faisant référence à un principe de tolérance 0.**

**Les élèves ne savent pas, de façon claire, ce qui va arriver comme conséquences dans une situation d'intimidation. C'est un problème selon lui.**

**Les membres du CÉ disent que le bilan du plan de lutte contre l'intimidation et la violence a bel et bien été fait, appliqué pour l'année 2022-2023.**

#### **11. Calendrier scolaire**

M. Marcotte présente le calendrier de l'année 2023-2024.

#### **12. Principes d'encadrement des frais chargés aux parents (LIP art. 77.1)**

M. Marcotte propose de reporter ce point à la prochaine rencontre.

#### **13. Information sur les règles de classements des élèves (LIP art. 96.13)**

M. Marcotte propose de reporter ce point à la prochaine rencontre.

#### **14. Approbation des règles de fonctionnement du service de garde (LIP art. 256)**

M. Marcotte propose de reporter ce point à la prochaine rencontre.

#### **15. Proposition concernant le contrat pour la photo (23-24)**

Mme D. Burgoyne présente des échantillons de la compagnie Photobanque pour les photos scolaires de l'année 2023-24, cette compagnie est proposée et retenue pour la prochaine séance de photo qui aura lieu le 7 septembre 2023.

<b>121 – CE 23-04 # 4</b>	Proposé par: Marie-Chantale Jomphe Appuyé par: Pascal Michaud Adopté à l'unanimité
-------------------------------	--

## **16. Nouvelles de la direction.**

M. Marcotte annonce que Mme Marie-Chantale Jomphe quitte ses fonctions de technicienne en service de garde pour commencer son nouveau rôle de gestionnaire administrative pour les écoles Victor-Thérien et Très Saint-Sacrement.

## **17. Nouvelles du président**

Rien à signaler

## **18. Nouvelles du service de garde**

Le SDG a débuté le décloisonnement le vendredi où les enfants peuvent s'inscrire à des activités en fonction de leur intérêt et non en fonction de leur groupe SDG.

## **19. Nouvelles de l'équipe-école**

Rien à signaler

## **20. Rapport du représentant de l'OPP**

- Succès de la soirée du 100<sup>e</sup> anniversaire de l'école.
- 28 avril : soirée cinéma des petits (maternelle à 3<sup>e</sup> année)
- 5 mai : soirée cinéma des grands.
- 15 juin : Fête champêtre.

## **21. Rapport du représentant du Comité de parents**

Le DG du CSSMB quitte pour aller au ministère pendant quelques années.

Certains parents ont critiqué le site Mozaïk utilisé par le CSSMB

Les règles d'admission pour le Collège St-Louis seront revues. Les examens seront abolis et ce sont les notes de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année qui seront considérées.

## **22. Varia**

Prochaine réunion du conseil d'établissement : Jeudi 4 mai 2023 à 19 h 00.

### **23. Levée de l'assemblée**

La levée de l'assemblée a lieu à 21h14.